

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 2

Artikel: À propos de l'Union syndicale internationale
Autor: Huggler, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous en arrivons ainsi à la conclusion suivante:

1. La politique économique de l'Etat ne doit pas avoir pour seul but, une élévation aussi forte que possible du degré de la productivité du travail ou, en d'autres termes, du revenu.
2. La politique économique doit s'efforcer de créer des conditions telles qu'elles assurent l'existence du plus grand nombre possible d'hommes sains au triple point de vue physique, moral et intellectuel.
3. Assurer la durée de la satisfaction des besoins les plus urgents et éviter de fortes oscillations dans le revenu et l'approvisionnement des denrées alimentaires, sont pour la prospérité de l'humanité, des tâches ayant plus d'importance que l'élévation du revenu et l'abaissement du prix des denrées alimentaires.

M. le professeur Laur ne nous dit pas ce qu'il entend par *nation*, c'est ce qui lui évite de fournir la moindre preuve à l'appui de sa prétention: « *L'Etat moderne aspire à la prospérité de la nation.* » Peut-être que ce sont les classes possédantes, la nation.

En Suisse, où les conditions sociales ne sont pas des plus mauvaises, nous constatons que l'Etat aspire surtout à la prospérité *des classes possédantes*. La preuve en est que sur les 30 milliards de fortune soi-disant nationale la classe ouvrière, qui englobe au moins la moitié de la population, ne possède pas même un dixième de cette fortune. Les ouvriers les mieux situés possèdent deux ou trois mille francs, c'est-à-dire juste de quoi vivre pendant deux années quand ils ne pourront plus travailler. Mais la majeure partie des salariés n'auraient pas pour vivre trois mois, si le travail devait manquer complètement. La preuve: la statistique des livrets de caisse d'épargne.

Ce que la Confédération et les gouvernements cantonaux ont fait jusqu'à présent pour les classes pauvres, c'était d'empêcher que les individus pauvres ne périssent pas dans la misère, ne meurent pas précisément de faim. Ce qu'ils font de plus en matière de réformes ou d'améliorations sociales, c'est fait parce que la sécurité de l'Etat et la prospérité des classes possédantes — l'une et l'autre ne pouvant être maintenues sans un certain nombre d'ouvriers capables et physiquement forts — l'exigent.

A part cela, ce sont les organisations politiques et économiques des ouvriers qui ont dû lutter sans cesse pour l'amélioration des conditions d'existence de leur classe. C'est là ce qui a empêché les conditions sociales en Suisse de s'empirer au degré où on les trouve en Russie,

dans les Indes et partout où les travailleurs ne peuvent pas se défendre eux-mêmes.

N'oublions pas de dire que les gouvernements cantonaux et de nombreuses autorités communales en Suisse ne manquent aucune occasion pour mettre des bâtons dans les roues du mouvement ouvrier.

C'est dans les deux phrases soulignées par nous que le professeur Laur trahit le fond de sa pensée.

La situation déplorable des ouvriers qui se contentent de tout et précisément le triste sort de nos petits paysans et fermiers qui restreignent leurs besoins, leurs dépenses au strict nécessaire indispensable pour la vie, démontrent les conséquences funestes pour les classes pauvres de la science du professeur Laur.

S'il est compréhensible pour ce digne défenseur des classes possédantes que la restriction des besoins des pauvres ne doit pas empêcher d'élever le degré de productivité du travail humain, il est fort compréhensible pour nous que, selon cette science, les possédants deviendront toujours plus riches et les dépossédés de plus en plus pauvres.

Au lieu d'accepter les thèses des professeurs de cette espèce, nous devons lutter pour la réalisation de la plus simple justice sociale dont la formule a été trouvée et préconisée depuis longtemps par les socialistes, c'est-à-dire:

La socialisation des moyens de production et la répartition des produits, basée sur les besoins d'une existence normale de l'être humain et différenciée selon les efforts et les sacrifices faits par les producteurs.

Voilà ce qui assurerait une existence heureuse, la durée et la régularité dans la possibilité de satisfaire les besoins de tous. (A suivre.)



A propos de l'Union syndicale internationale.

Dans le dernier numéro de notre *Revue* nous avons reproduit un article de l'*Humanité*, article concernant la proposition de nos camarades de la C. G. T. française et de la General Federation of Trade Unions de la Grande-Bretagne demandant le transfert du bureau de l'Internationale syndicale de Berlin à Berne. A ce moment, nous n'avions encore reçu aucune communication à ce sujet.

Entre temps, le camarade W. A. Appleton nous a adressé la lettre suivante qui a sans doute été adressée en même temps à tous les comités des centrales nationales affiliées à l'Union internationale.

« The General Federation of Trade Unions »

Chief Office:

Hamilton House, Bidborough Street,

London, le 14 mai 1915.
w. c.

Mes camarades,

La guerre terrible qui dévaste l'Europe et qui amène du trouble et de la douleur aussi dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, a fait suspendre beaucoup d'activités. Parmi celles-ci se trouve le mouvement international des associations ouvrières dont le progrès avait donné aux internationalistes tant de satisfaction et tant d'espérance.

Il est bien sûr que la guerre devra se terminer un jour; le prix que vont payer les nations est énorme, en hommes, en munitions ainsi que la perte des œuvres que les travailleurs ont créées et qu'ils devront remplacer, et ce prix forcera, tôt ou tard, à une cessation des hostilités. Quand ce moment sera arrivé, les idées des associations ouvrières devront être rétablies.

C'est en vain que nous essayions de déguiser le fait que des difficultés vont se présenter. Des animosités de race et des ressentiments vindicatifs ont été excités et en conséquence la fraternité entre les peuples qui a été si récemment créée sera moins forte, moins unanime qu'avant la guerre.

Ceux qui représentent la « General Federation of Trade Unions » de la Grande-Bretagne et la Confédération générale du travail de France ont déjà discuté la possibilité de reconstruire le mouvement de telle façon que soient réduits au minimum possible, l'antagonisme et l'opposition.

L'urgence économique et l'organisation des capitalistes obligeront les travailleurs à se réorganiser internationalement, mais il est inutile d'attendre que les représentants des pays maintenant en guerre, veuillent bien aller à Berlin aussi librement et avec autant de profit qu'autrefois. Quand même les chefs eux-mêmes seraient capables de subordonner tous les autres sentiments à ceux de dévotion au mouvement international, il est bien sûr qu'il leur serait impossible d'obtenir le soutien immédiat de ceux qu'ils représentent.

En ce cas, nous suggérons que les pays qui sont affiliés au Secrétariat international fassent des arrangements pour transférer le secrétariat à Berne, en Suisse, et pour lui procurer un personnel qui sera d'origine neutre. La neutralité de la Suisse qui est garantie non seulement par traité, mais aussi à cause de sa situation et position physiographique et cela pour le présent au moins, nous paraît offrir la meilleure garantie pour le mouvement que nous croyons être essentiel aux intérêts du prolétariat dans l'avenir.

Nous espérons que vous reconnaîtrez l'excellence des raisons qui nous poussent à agir et que vous voudrez bien accorder votre confiance à nos propositions. Elles ont déjà été soumises à Monsieur Samuel Gompers, le président de la fédération du travail en Amérique, qui est lui-même internationaliste enthousiaste et chef responsable; il est de notre avis qu'il vaut mieux, pour les raisons données, neutraliser le mouvement international des associations ouvrières.

Nous désirons qu'il soit bien entendu que l'action que nous vous avons suggérée n'implique aucun reproche à notre président présent, malgré tout il conserve nos affections et nous avons le sentiment des efforts et des sacrifices qu'il a faits au nom du mouvement des associations ouvrières.

Nous vous écrivons, parce que dans les circonstances déplorables du présent il est impossible de convoquer des conférences et cependant nous sentons que rester inactif serait désastreux.

Nous serons heureux d'apprendre que vous partagez notre avis au sujet de cette proposition, les lettres que vous voudrez bien nous adresser à la General Federation of Trade Unions.

Hamilton House, Bidborough Street,
London, England.

recevront toute notre attention.

Agréez nos salutations fraternelles.

W. A. Appleton,

Secrétaire de la Federation of Trade Unions de la Grande Bretagne.

L. Jouhaux,

Secrétaire de la Confédération générale du travail, France.

W. A. Appleton. »

Voici notre réponse sur la lettre ci-dessus:

« Union Suisse des Fédérations syndicales »

Secrétariat: Kapellenstrasse, 6, Berne

Berne, le 11 juin 1915.

Aux camarades

W. A. Appleton, secrétaire de la General Federation of Trade Unions, à Londres,
et

L. Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du travail en France, à Paris.

Chers camarades!

Le comité directeur de l'Union suisse des fédérations syndicales, après avoir discuté votre lettre du 14 mai, a chargé le soussigné de vous répondre ce qui suit:

Comme vous, nous ressentons en Suisse depuis longtemps le besoin d'un rétablissement des bonnes relations entre les centres nationaux des syndicats des différents pays. Nous sommes persuadés qu'une interruption prolongée de l'œuvre

pratique du secrétariat international est nuisible à tous les points de vue aux unes et aux autres des organisations affiliées à l'Union internationale.

Les conséquences fatales de cette maudite guerre empêchent actuellement toute action commune et efficace à entreprendre en faveur des intérêts communs du prolétariat et pour la sauvegarde de son organisation syndicale. C'est là ce qui nous tourmente depuis longtemps.

Le fait de nous sentir trop isolés, trop faibles et insuffisamment préparés pour pouvoir nous opposer d'une façon efficace à la continuation de cette guerre horrible et pour paralyser ses effets désastreux nous meurtrit l'âme. Pour ces raisons, nous aussi désirons vivement une entente entre les centres nationaux des syndicats des différents pays, sur les dispositions à prendre pour assurer le maintien de notre union internationale et pour permettre à son secrétariat de reprendre bientôt ses fonctions.

Votre idée, de transférer le siège du secrétariat actuel dans un pays neutre repose sur des raisons que nous comprenons parfaitement. Nous pouvons en principe approuver votre idée, pour autant qu'il s'agit du transfert provisoire (passager) du secrétariat international dans un pays neutre.

Quant à votre proposition de désigner Berne (Suisse) comme nouveau siège du secrétariat international, elle nous paraît très raisonnable. Cependant nous ne devons pas vous cacher que l'Union syndicale suisse aurait quelques difficultés pour trouver à bref délai les moyens financiers et les personnes capables pour assurer le bon fonctionnement de cette institution de l'internationale syndicale. En tous cas, il nous semble impossible et injuste vis-à-vis des camarades auxquels la direction et les fonctions essentielles du bureau de l'Union syndicale internationale étaient confiées jusqu'à présent, d'exiger que le personnel du secrétariat international soit d'origine neutre.

Dans n'importe quel pays neutre, il serait probablement difficile de trouver des camarades assez au courant des questions syndicales internationales et disposant de toutes les connaissances et des capacités techniques nécessaires au bon fonctionnement d'une telle institution.

Donc si l'on peut invoquer de bonnes raisons pour demander le transfert du siège de l'Internationale syndicale de l'Allemagne dans un pays neutre, il n'en est plus de même quand il est question des personnes dont le secrétariat actuel est composé. Ces personnes ne sont responsables ni de la guerre, ni de ses conséquences, ni du rôle que l'Allemagne joue dans cette guerre. Dans notre Internationale syndicale tout le monde

devrait comprendre cela. D'autre part, le transfert du secrétariat international ne pourra servir à quelque chose que si la majeure partie des centres nationaux des syndicats y consentent. Il sera probablement très difficile d'obtenir l'approbation des centrales syndicales de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Hongrie pour le transfert d'une institution dont le développement a coûté de grands sacrifices à nos camarades allemands. Vouloir insister sur cette condition, que le secrétariat international devra être entièrement composé de personnel neutre, ce serait provoquer l'échec certain de vos efforts en faveur du maintien de l'Union syndicale internationale.

Tout ce que l'on peut faire à ce sujet, est à notre avis de placer le secrétariat sous la direction provisoire d'un *vice-président* à choisir dans le pays désigné comme siège passager et de demander à ce que le personnel du secrétariat international soit composé de ressortissants de différents pays. Il nous semble que cette question ne pourra trouver une solution satisfaisante, sans avoir été discutée à fond entre les représentants des centres nationaux des syndicats des différents pays. A cet effet, nous proposerons au président de l'Union internationale de convoquer aussitôt possible une conférence extraordinaire, en choisissant soit Amsterdam, soit Berne comme lieu de réunion. A cette occasion, on pourrait non seulement discuter le problème du siège de l'Union, mais en même temps on pourrait examiner de quelle façon le secrétariat international pourrait reprendre ses fonctions, déjà avant que la guerre soit terminée.

Voilà, chers camarades Appleton et Jouhaux, ce que nous pouvons vous répondre aujourd'hui sur la question que vous nous avez posée.

Dans l'espoir qu'une entente à ce sujet puisse intervenir à bref délai et en exprimant le vœu ardent que la paix vienne bientôt mettre fin aux souffrances des peuples et aux difficultés dans lesquelles le mouvement ouvrier se débat actuellement, je vous adresse, chers camarades, nos salutations fraternelles

Pour le comité directeur de l'Union suisse des Fédérations syndicales.

Le secrétaire: *Aug. Huggler.*



Un manifeste de la Fédération française des ouvriers des métaux.

Notre attitude. — Notre pensée.

Ce 1^{er} mai 1915 verra se terminer le neuvième mois d'une guerre atroce, sans précédent dans l'histoire.